



A QUI DE PAYER ?

NOUS OU BIEN LES MARCHES FINANCIERS ?

DEFENDONS NOUS AVEC LA CGT !

« Les ministères devront économiser un milliard et demi d'euros supplémentaires à mettre en réserve en 2012 » (Jérôme Cahuzac, ministre délégué du Budget lors de la présentation du deuxième Projet de loi de finances rectificative pour 2012).

Alors que les pays de la zone euro se livrent à une course à la rigueur pour satisfaire aux agences de notations qui appartiennent et travaillent pour les marchés financiers, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault semble vouloir virer en tête en allant jusqu'à rattraper voire dépasser les limites de ses prédécesseurs. A raison d'une baisse de 2,5% des effectifs des agents de l'Etat pour 2013-2015, ce sont au bas mot 15 000 emplois qui seraient supprimés chaque année dans l'ensemble des ministères, hors éducation nationale, justice, police et gendarmerie. **On passerait ainsi du fameux 1 sur 2 - le non remplacement d'un départ sur deux, mesure ô combien destructrice mise en oeuvre par l'attelage Sarkozy-Fillon - au 2 sur 3.** La précarité a de beaux jours devant elle dans la Fonction Publique, l'Etat continuant d'ailleurs à embaucher des contractuels précaires (comme à Pôle Emploi !) en lieu et place de titulaires pour assurer ses missions. L'application de la loi "Sauvadet" (ex-Ministre de la Fonction Publique de Sarkozy) au mieux concernerait 2 précaires sur 100 à l'INRA... Pour le moment le nouveau Ministère (rencontré avec la FERC-CGT le 26 juin) ne propose pas mieux.

Ainsi la plupart des ministères, dont la Recherche, et leurs opérateurs, dont l'INRA, se verraient en outre infliger 15% de réduction de leurs crédits de fonctionnement et d'intervention sur l'exercice triennal 2013-2015. Encore de terribles amputations budgétaires qui, comme les destructions d'emplois, viendront percuter de plein fouet des services publics déjà en souffrance.

Concernant les salaires, le programme est tout aussi corsé : poursuite du gel du point d'indice comme l'avait fait le gouvernement précédent en 2011 et 2012 et, cerise sur le gâteau, réduction de moitié des crédits consacrés aux mesures catégorielles.

Encore faut-il ajouter à cette addition l'augmentation programmée de la CSG et de la TVA qui touchera, aussi, les fonctionnaires. Pas de créations de postes dans la recherche, pas d'augmentations de salaires, budget en berne... et ils disent que ce n'est pas de l'austérité ni de la rigueur...

Concernant la Recherche publique, les résultats de notre première entrevue du 02/07 avec Mme Floraso, notre nouvelle ministre de tutelle sont décevants car sur nos principales revendications : l'annulation des IDEX¹ (notamment celle de Paris-Saclay), l'abrogation de la LRU, de l'ANR, la suppression de l'AERES et de la PES, nous n'avons pas encore de vraies réponses. Pourtant certaines de ces mesures se feraient à coût nul.

Tout ça pour payer la dette, la dette... mais la dette de qui ?

Pour payer les exonérations d'impôt et de cotisations sociales des patrons, pour aider les riches à payer moins d'impôts, pour subventionner sans contrepartie l'industrie, le commerce, les restaurateurs, Total, Bouygues etc..., les gouvernements précédents ont mis en oeuvre une politique désastreuse qui a créé un manque à gagner pour l'Etat ! Ce dernier a donc emprunté auprès des banques (qu'il avait largement subventionnées sur notre dos, là aussi) qui réclament maintenant leur dû.

Ce système a-t-il relancé l'emploi comme ils le justifiaient ? Non point. Par contre les profits bancaires ont largement crû et il nous faudrait accepter encore plus de sacrifices ?!?...

La mobilisation, c'est maintenant !

Nous ne nous sommes pas battus pendant 5 ans contre la RGPP pour accepter une nouvelle cure d'austérité encore accrue. Cette politique rejetée dans les urnes en mai et juin est fondamentalement injuste, socialement dangereuse et de surcroît économiquement contreproductive. Aujourd'hui comme hier, nous sommes résolus à la combattre et à nous opposer à celles et ceux qui en dépit de discours enrobants veulent nous l'imposer durablement.

¹ Idex = Initiative d'Excellence – LRU = Loi Liberté et Responsabilité des Universités – ANR : Agence Nationale de la Recherche – AERES = Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur – PES = Prime d'Excellence Scientifique

NON, NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE POLITIQUE OU CE SONT TOUJOURS ET ENCORE LES SERVICES PUBLICS QUI TRINQUENT... ET EN TOUT PREMIER LIEU, CEUX QUI Y TRAVAILLENT !

C'est pourquoi nous appelons les salariés à s'unir et à s'organiser pour se renforcer et à dire tout haut « NON A L'AUSTERITE ! », quel que soit le cache-sexe dont elle se pare !

NON, CE N'EST PAS AUX SALARIES DE PAYER LA DETTE !

Le déficit, ce n'est pas nous qui l'avons engendré mais ceux qui ont dilapidé l'argent de l'Etat à des fins marchandes et antisociales !

Dans cette optique nous appelons à refuser la ratification du nouveau traité européen, le TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), comme la CGT et la majorité du pays l'avaient fait en 2005 en votant NON au référendum. Ce traité vise à graver dans la Constitution l'obligation de réduction des déficits publics à 0.5% du PIB sous peine de pénalités imposées par l'Union Européenne, et donc à justifier toutes les coupes dans les services publics, nos emplois, nos salaires, nos retraites !

NON AU « TRAITE SUR LA STABILITE, LA COORDINATION ET LA GOUVERNANCE ». NE LACHONS RIEN. DEFENDONS NOS REVENDICATIONS SUR LES SALAIRES, L'EMPLOI, LES RETRAITES, CONTRE LA PRECARITE ET LE CHOMAGE ET POUR L'AMELIORATION DES SERVICES PUBLICS !

Dernière minute : à propos de la catégorie B et des Assistants

Ingénieurs : une nouvelle version du décret appliquant la réforme de la catégorie B aux EPST a été soumise au Comité Technique Ministériel (ce 05/07) pour être transmis au Conseil d'Etat. La CGT a proposé une motion pour une application rétroactive des mesures indiciaires (au 01/09/11, comme pour les ITARF des Universités). Motion votée à l'unanimité alors que le ministère proposait une application à la date d'entrée en vigueur du décret.



Nom : Prénom : Date de naissance :

Corps, grade, échelon :

Centre de Recherche :

Unité :

Département de Recherche :

Téléphone : E-mail :

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 – Mail : cgt@inra.fr
Sites internet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>